

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 17 février 1969

• (2.10 p.m.)

La séance est ouverte à deux heures.

[Traduction]

AFFAIRES COURANTES

LES POSTES

DÉCLARATION DU MINISTRE SUR LA SEMAINE DE CINQ JOURS

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, je voudrais faire une courte déclaration à l'appel des motions sur un sujet pour lequel nombre de députés ont manifesté de l'intérêt. A partir d'aujourd'hui, la semaine de distribution du courrier de cinq jours et la nouvelle méthode de tri et de distribution, connue sous le nom de traitement unique du courrier, entrent en vigueur.

Comme le savent les députés, il y a eu, au cours des dernières semaines des discussions continues, entre les syndicats et les fonctionnaires du ministère au sujet de ces mesures. Les divergences d'opinion entre les deux parties ont été résolues quant au fond. D'après les derniers renseignements dont je dispose, les syndicats n'organiseront ni grève, ni arrêt de travail, ni grève du zèle.

[Français]

Le nouveau système permettra de réaliser une économie de 13 millions de dollars. Il entraînera également la disparition de 2,084 emplois. En dépit de cela, il n'y aura aucune mise à pied. Tous ceux qui sont touchés seront gardés en service, soit par l'élimination de l'emploi surnuméraire ou temporaire, soit par des mutations ou soit en comblant des vacances déjà existantes.

Il y a dans ce conflit un point qui continue à me préoccuper. Un bon nombre des griefs en cause proviennent non pas d'un désaccord, mais bien de malentendus plus ou moins volontaires. Bien qu'on ait affirmé que les facteurs devraient prendre des repas froids le long de leur route, le ministère a toujours eu l'intention, et ceci est maintenant accepté, de fournir aux facteurs, selon leur choix, le transport gratuit chez eux, au bureau de poste ou, encore, à tout autre endroit le long de leur parcours. De plus, nous avons aboli le vieux règlement stipulant que les facteurs ne peuvent être affectés à un parcours qui se trouve dans le voisinage de leur propre demeure. Cette mesure permettra donc aux facteurs qui le désirent de déjeuner chez eux.

[Traduction]

Ce malentendu a fait ressortir l'urgence nécessaire, étant donné l'étendue considérable du ministère—il y a quelque 481,000 employés des postes disséminés dans 8,000 localités environ d'un littoral à l'autre—d'un système d'intercommunication complet et précis entre les employés et la direction. Ce problème, je tiens à en assurer les députés, fait l'objet d'une étude sérieuse et urgente.

Pour terminer, je tiens à louer tant les fonctionnaires du ministère que les employés, surtout ceux parmi ces derniers qui ont fait preuve d'une grande fierté à l'égard de la fonction publique. A mon avis, c'est une étape significative dans l'amélioration des relations entre salariat et patronat, du bas niveau où elles étaient selon le rapport que le juge Montpetit a présenté il y a deux ans, et c'est une nouvelle étape dans le progrès qu'il a décrit dans son exposé, publié la semaine dernière.

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, j'apprécie la courtoisie que m'a témoignée le ministre en me communiquant le texte de ses remarques. Honnêtement je ne puis dire que j'ai été ébloui ou stupéfié par la nouveauté de cette déclaration. Je la considère comme l'expression de vœux pour la réalisation de certaines choses à venir. Et j'espère que certaines autres choses ne se réaliseront pas.

J'ai eu pendant des semaines l'impression que le soi-disant tri unique du courrier et la semaine partielle de 5 jours n'avaient pas été suffisamment préparés par le ministre; sans cela il n'y aurait pas eu de menaces, d'anxiété et d'inquiétude, qui ont traumatisé le public canadien à la suite des déclarations faites par les représentants de certains travailleurs. Nous sommes un peu troublés que le pays soit divisé en deux clans, certains étant desservis six jours par semaine, et certains cinq. Il sera très compliqué de trier le courrier et de fournir des services postaux efficaces et équitables à tous les Canadiens.

Le ministre a parlé d'une économie de 13 millions. En outre, il a répété que le nombre d'emplois ne serait pas réduit. C'est un point sur lequel diffèrent d'avis certaines personnes très intéressées. S'il peut épargner 13 millions, maintenir une livraison du courrier aussi rapide qu'avant l'établissement de la